

---

# NORME INTERNATIONALE



# 2821

---

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

---

## Cuir — Peaux brutes de bovidés et d'équidés — Conservation par salage en pile

*Leather — Raw hides of cattle and horses — Preservation by stack salting*

**iTeh STANDARD PREVIEW**

Première édition — 1974-10-01 **(standards.iteh.ai)**

[ISO 2821:1974](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/32ed9356-abdf-430d-b371-39a1cee5cb21/iso-2821-1974>

---

CDU 675.031.1/.5 : 675.021

Réf. N° : ISO 2821-1974 (F)

Descripteurs : cuir, peau, conservation.

## AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 2821 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 120, *Cuir*, et soumise aux Comités Membres en avril 1972.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Australie  
Chili  
Egypte, Rép. arabe d'  
Espagne  
France  
Hongrie  
Inde

Iran  
Irlande  
Israël  
Italie  
Nouvelle-Zélande  
Pologne  
Roumanie

[ISO 2821:1974](https://standards.iteh.ai/catalog/standards-iteh.org/doc/9356-abdf-430d-b371-39a1ccc001/iso-2821-1974)

Tchécoslovaquie  
Thaïlande

Turquie  
U.R.S.S.  
U.S.A.

Le Comité Membre du pays suivant a désapprouvé le document pour des raisons techniques :

Royaume-Uni

# Cuir — Peaux brutes de bovidés et d'équidés — Conservation par salage en pile

## 0 INTRODUCTION

La présente Norme Internationale a été établie dans le dessein d'améliorer la qualité des peaux brutes destinées à la fabrication des cuirs et, ultérieurement, à celle des articles en cuir,

- 1) en signalant les différents défauts qu'elles risquent de contracter au cours des opérations qu'elles subissent pour assurer leur conservation, et pendant la période précédant leur livraison aux industries transformatrices;
- 2) en indiquant la méthode à suivre pour éviter le développement de ces défauts.

Elle traite du mode de conservation le plus fréquemment utilisé : le salage des peaux en pile.

## 1 OBJET

La présente Norme Internationale analyse les différents défauts de conservation susceptibles d'affecter les peaux brutes de bovidés et d'équidés et définit les règles à observer pour conserver ces peaux par le procédé du salage en pile.

## 2 DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale s'applique à toutes les peaux de bovidés et d'équidés mais non aux peaux de buffles (buvalidés).

## 3 RÉFÉRENCES

ISO 2820, *Cuir — Peaux brutes de bovidés et d'équidés — Mode de présentation.*

ISO 2822, *Cuir — Défauts des peaux brutes de bovidés, fraîches ou salées fraîches — Vocabulaire.*

## 4 NATURE ET ORIGINE DES DÉFAUTS DE CONSERVATION ET PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR LES ÉVITER

Les défauts de conservation des peaux salées en pile peuvent se répartir en deux catégories selon leur origine, à savoir :

- les défauts d'origine microbienne, tels que taches rouges, taches violettes, échauffure, putréfaction sur chair;
- les défauts d'origine chimique, tels que piqûres sur chair, piqûres sur fleur, taches rondes.

Pour combattre l'apparition des premiers, il convient d'utiliser des produits antiseptiques, parmi lesquels on peut citer le naphthalène, et pour éviter le développement des seconds, d'utiliser, par exemple, du carbonate de sodium<sup>1)</sup>.

## 5 CONSERVATION DES PEAUX PAR SALAGE EN PILE

### 5.1 Méthode

La méthode de conservation des peaux par salage en pile consiste à déshydrater suffisamment les peaux fraîches, présentées conformément à l'ISO 2820, pour empêcher le développement des bactéries de la putréfaction, et à les entreposer dans des locaux appropriés en les entassant les unes sur les autres.

Cette déshydratation est effectuée à l'aide d'un mélange homogène de sel (chlorure de sodium) et de produits chimiques.

1) Pour empêcher que ne se produisent des réactions chimiques nocives à la peau, il convient d'éliminer l'un des réactifs en présence en faisant passer les ions responsables de la dégradation sous forme insoluble. En ajoutant du carbonate de sodium au sel, on formera du carbonate de calcium insoluble et les sels de fer contenus dans la peau deviendront eux-mêmes carbonates, également insolubles.

## 5.2 Règles d'application

Pour obtenir le meilleur état de conservation des peaux, c'est-à-dire pour éviter que n'apparaissent sur elles les défauts mentionnés au chapitre 4, les règles ci-après doivent être observées :

**5.2.1** Avant salage, laver soigneusement toutes les peaux avec de l'eau à une température et pendant un temps convenable<sup>1)</sup> et les nettoyer, si besoin est, par tout procédé ne risquant pas de détériorer la peau.

**5.2.2** Après refroidissement, nettoyage et égouttage de la peau, effectuer le salage dans les moindres délais et au plus tard 5 h après la dépouille de l'animal, en tenant compte de la température ambiante.

**5.2.3** Mélanger au sel, avant emploi, de façon homogène, des produits antiseptiques d'efficacité reconnue.

Exemple de mélanges :

100 kg de sel + 2 kg de naphthalène + 2 à 3 kg de carbonate de sodium (selon la nature du sel);

100 kg de sel + 1 kg de naphthalène + 1 kg d'acide borique.

**5.2.4** N'utiliser aucun sel de récupération, quel qu'il soit, y compris celui provenant du brossage des peaux.

**5.2.5** Utiliser, pour les grosses peaux, un sel tout venant dont les cristaux passent à travers des tamis d'ouverture de mailles comprise entre 1,25 et 3,15 mm.

Pour les peaux de veaux, utiliser de préférence un sel tout venant dont les cristaux passent à travers des tamis d'ouverture de mailles comprise entre 0,4 et 1 mm.

Le sel employé doit être de bonne qualité et ne doit pas comprendre moins de 98 % (m/m) de chlorure de sodium (NaCl) calculés sur la masse sèche. En outre, il ne doit contenir aucune impureté qui puisse nuire à la conservation.

**5.2.6** Utiliser une quantité de sel au moins égale à 40 % de la masse des peaux, afin d'obtenir une déshydratation maximale.

**5.2.7** Répartir le sel uniformément sur la surface de chaque peau.

**5.2.8** Empiler les peaux en les déployant.

(Il est préférable de saler les peaux en les empilant côté chair tourné vers le haut; pour les peaux légères, toutefois, on peut admettre un empilage côté chair sur côté chair.)

**5.2.9** Limiter à 1,5 m la hauteur des piles de peaux déployées.<sup>2)</sup>

Constituer ces piles de façon que la saumure résultant de la déshydratation puisse s'éliminer facilement.

**5.2.10** Laisser la dernière peau salée en pile, pendant 15 jours au moins.

**5.2.11** Lors de la mise en paquet pour l'expédition, placer le côté chair de la peau servant d'enveloppe à l'extérieur.

**5.2.12** Il est recommandé d'effectuer la conservation et le stockage des peaux salées dans des locaux frais (température de +10 °C environ), peu éclairés, peu ventilés<sup>3)</sup> et où l'humidité relative sera d'autant plus élevée que le stockage devra y être de plus longue durée.

1) Il s'agit ici d'un simple lavage.

2) Dans certains pays, à forte température ambiante, cette limite devra être abaissée.

3) En particulier, ces locaux doivent être à l'abri des courants d'air.